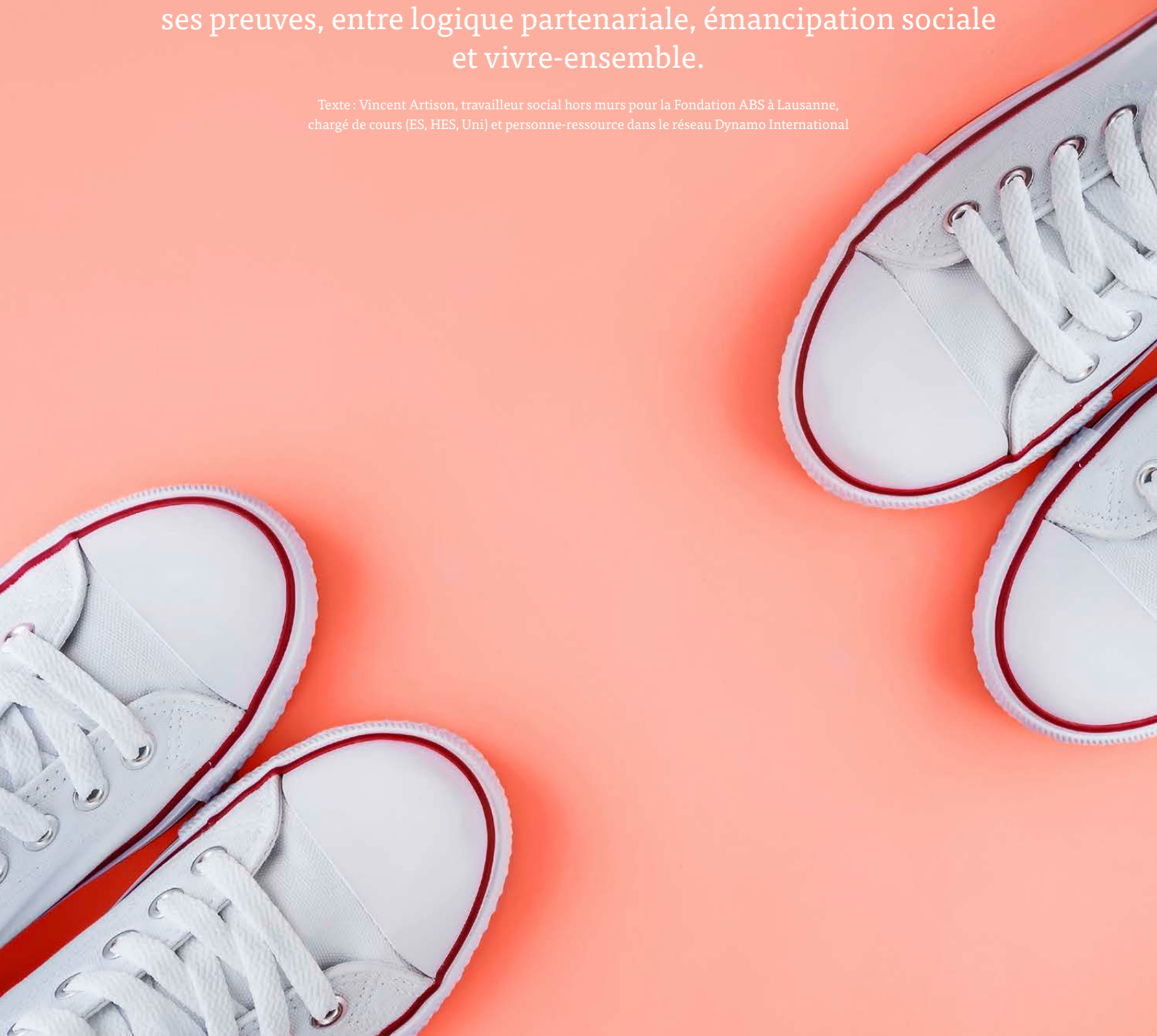


Point fort

Le travail social hors murs, un métier encore à construire

Les expériences de travail de rue marquent une page de l'histoire dans nos contrées helvétiques et sur le plan international. Dans un contexte sociétal fragilisé par une notable tendance à l'individualisme ou à l'entre-soi et au « sécuritarisme », l'heure est à la consolidation d'une pratique qui a su faire ses preuves, entre logique partenariale, émancipation sociale et vivre-ensemble.

Texte : Vincent Artison, travailleur social hors murs pour la Fondation ABS à Lausanne, chargé de cours (ES, HES, Uni) et personne-ressource dans le réseau Dynamo International



Approche contextuelle

Dans les années 20 aux États-Unis, sous l'impulsion des travaux¹ de l'école de Chicago sur le concept de désorganisation sociale, les termes « outreach » (aller vers) ou « street work » (travail de rue) font leur apparition. Dans les années 30, Alinsky y développera des activités communautaires avec des populations confrontées à des situations de discrimination ethnique ou sociale, de chômage, d'insécurité économique profonde, de lieux de vie (logement, quartier) insalubres, de relégation ou de précarité. Puis, il publiera un ouvrage marquant² dans l'histoire du travail social de rue.

Une des idées centrales : œuvrer avec les personnes et les communautés de base sur leurs terrains, rues, pâtés de maisons ou lieux de vie. C'est dans les années 50 que naît en Europe, en France, notamment, la « prévention spécialisée » orientée d'abord vers les orphelins de la Deuxième Guerre mondiale (Peyre, Tétard 2006). On assistera au milieu des années 60, à une extension thématique et géographique (Grande-Bretagne, Hollande, Allemagne ou Espagne).

En Suisse : pratiques diversifiées et questionnement

Le travail de rue connaît ses balbutiements au travers d'actions caritatives extramuros issues d'institutions religieuses chrétiennes (pastorales, aumôneries ou diocèses). Dans les années 80, il fait son apparition dans les champs de la prévention et de la réduction des risques (psychotropes, MST, hépatites, etc.), face aux phénomènes de consommation de produits stupéfiants à ciel ouvert dans les cantons de Zurich ou Berne et à une population jeune dans l'errance (Genève, Lausanne, Yverdon, Fribourg ou Bienne).

Depuis les années 2000, à l'heure où les pré-occupations sociales, sanitaires et sécuritaires vont grandissant, on assiste à une augmentation du nombre de postes par le développement des politiques locales ayant trait à la jeunesse et la cohésion sociale. Il est alors de plus en plus fréquent d'entendre parler d'éducation de rue, de travail social de rue, de travail social de proximité, d'animation de rue ou de médiation de rue. La terminologie proposée ici, « travail social hors murs » (TSHM), est le fruit d'un travail concerté entre deux plateformes romandes et alémaniques de professionnel-le-s autour de l'élaboration d'une charte nationale du TSHM (Great-Fagass 2005).

La dernière rencontre nationale du travail de rue à Bienne en 2024 a mis en évidence le continuum national réaffirmant les méthodes

et les valeurs défendues autour de la charte depuis une vingtaine d'années. Côté latin (Romandie et Tessin), si la tendance est bien de rapprocher le TSHM du pouvoir politique, de nombreux postes sont encore rattachés à des structures privées parapubliques de type Fondation. Côté alémanique, la grande majorité des postes sont liés à des institutions ecclésiastiques, financement public inclus, et les autres, aux politiques de la ville, orientées animation jeunesse en milieu ouvert.

Par ailleurs, la tendance à voir un certain agencement extramuros à visée normative, voire coercitive, avec uniforme (veste, casquette, etc.)³ et « calqué » sur le modèle de la police, se fait sentir en rue. A quelle sorte d'étiquetage⁴ la société civile se prépare-t-elle à faire face ? Quelle potentielle défiance cela présage-t-il ? A quoi et à qui profite ce type de commande ? Pourquoi se priver des (précieux) apprentissages tirés de près d'un demi-siècle d'expériences de travail social de rue en Suisse ?

Repères méthodologiques

A l'issue des activités de travail de rue réalisées en ville de Bienne (Maurer 1992), une méthodologie est esquissée autour des notions de présence, de travail de sensibilisation, d'information et conseil, d'activité propre et d'appui à l'auto-organisation. La charte du TSHM viendra plus tard préciser les éléments d'éthique ou de déontologie, de définition, de champ d'action, d'horaire, d'objectifs, des effets et de quelques approches spécifiques, à savoir communautaire, collective, individuelle et institutionnelle. En dehors de ces aspects, les diverses activités du réseau Dynamo International et son guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde, au même titre que les écrits issus des TSHM ou des milieux académiques, sont des éléments déterminants en matière de méthode ou de formalisation⁵ des pratiques.

La crise Covid et le TSHM

Faisant preuve de créativité et de flexibilité, les TSHM ont fourni de gros efforts pour maintenir leurs engagements et garder le lien avec les publics en situation de rue ou de grande précarité en dépit des aléas et des contraintes en vigueur. La proximité inhérente à l'activité a été impactée ou remise en question pour respecter des gestes barrières comme ceux de garder la distance de 1 mètre, éviter de serrer une main ou arrêter les « embrassades ».

Le travail socio-éducatif et sanitaire de rue orienté « réduction des risques » a fonctionné de

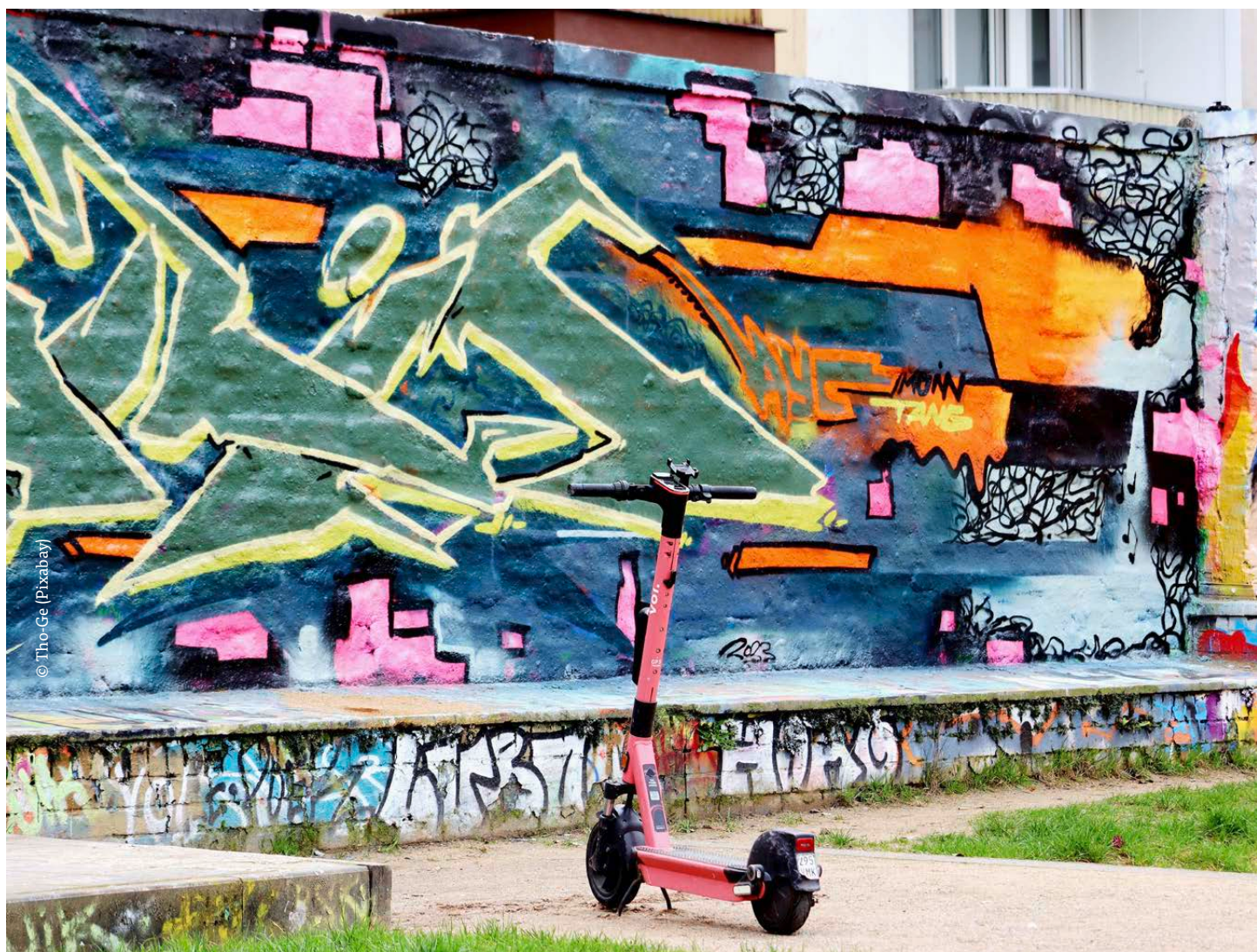
manière accrue sur diverses zones de la ville de Lausanne en mettant l'accent sur la disponibilité d'écoute et l'accès à un toit, à du matériel stérile pour les personnes consommatrices de psychotropes ou aux services de soin d'urgence. Les personnes déjà touchées par diverses formes de marginalisation ou de précarité ont vu leur situation se détériorer. Cela étant, l'effort de solidarité générale pour réduire les risques socio-sanitaires de contamination a permis de considérer chaque individu rencontré comme une personne, membre de la même communauté. La rupture avec les tendances rampantes du ciblage,⁶ et la réaffirmation de l'action communautaire auront eu raison de cette crise. Partant, nous avons constaté des situations d'isolement social accrues et une tendance à la surconsommation de médicaments, benzodiazépines anxiolytiques en particulier, ou de psychotropes (crack ou free-base en particulier). Dans cette période [fermeture de certains services ou difficulté d'accès aux outils virtuels proposés, établissements scolaires fermés et décrochages, activité professionnelle à l'arrêt, difficulté de regagner son domicile à l'étranger], nous avons aussi rencontré des individus, seuls ou isolés, parfois en pleine décompensation psy-

chique, qui évoquaient des idées suicidaires, laissaient transparaître leur angoisse ou disaient se sentir perdus. Face à des besoins très forts d'écoute, d'attention, de considération ou de contact, les présences de rue et les accompagnements in situ ont été décuplés.

On peut se demander quels enseignements nos autorités pourront tirer de ces activités hors murs pendant la crise socio-sanitaire ? Y aura-t-il eu un effet positif sur la reconnaissance du TSHM ?

Faire ensemble⁷

A partir d'une posture « généraliste » : faire société (Donzelot 2003) et chercher à éviter une surenchère de stigmatisation à l'égard de populations souvent montrées du doigt, les TSHM se fondent dans la masse et cherchent à insuffler une dynamique communautaire. Elle se traduit par une conception large du partenariat incluant ici autant des personnes en situation de rue que des riverains, des services sociaux ou de soin, des associations, des commerçant·e·s ou des agent·e·s de police. Imposer ou interdire un comportement relève d'actions antinomiques à leur pratique. Funambulesque, l'exercice de ce positionnement interstitiel passe par la connaissance



de ces divers protagonistes et se prépare à faire face à de la conflictualité (Benasayag, Del Rey 2007) ou à des attentes souvent contradictoires. Le riverain veut un trottoir propre et libre d'accès; or des jeunes s'y posent ou une personne prépare sa consommation de drogues. Les facteurs de marginalisation et de précarité (Tabin, Knüsel 2024) aidant, s'exposer aux yeux du monde est une contrainte et se rendre invivable rime aussi avec augmentation de prises de risques en tout genre. Faire émerger la parole de rue aura permis la multiplication progressive d'espaces de consommation sécurisée en Suisse et une augmentation de leur fréquentation en dépit d'une culture « underground » plus habituée à consommer en rue, squats ou dans des milieux festifs (in)formels. Il faut s'en réjouir et souligner le courage des politiques de la ville ou des cantons en la matière. Par ailleurs, il est aussi d'usage de souligner combien associer ces publics à une dynamique partenariale en rue a un effet significatif sur les niveaux d'autorégulation lors d'éventuels différends. Même si cette situation peine à trouver ses lettres de noblesse face aux « frustrations » engendrées par une recherche infinie de protections (Castel 2003) et aux investigations limitées du monde de l'information en général.

Au-devant de l'interdisciplinarité

Le caractère interdisciplinaire des équipes de rue où sont réunies des ressources professionnelles du travail socio-éducatif, de la pédagogie⁸, de la psychologie ou du soin est primordial à ce jour. Lorsqu'elles encadrent une activité de pair, leur champ d'expertise s'élargit et contribue au renforcement de l'accès au dispositif socio-éducatif et sanitaire des publics en situation de vulnérabilité. Enfin, dans l'action de promouvoir les droits humains, elles ajoutent une pierre à l'édifice à la paix et à la sécurité humaine (PNUD 1994).

Enjeux majeurs

Si le travail de rue a émergé en Suisse autour des problématiques liées à la toxicomanie dans l'espace public, il a rapidement évolué vers le déploiement de la prévention par l'action socio-éducative ou l'animation socio-culturelle (hors murs) auprès des jeunes publics. En quelques décennies, il aura permis d'œuvrer sur des leviers puissants d'émancipation sociale [émergence d'une parole de rue, identification des ressources et des besoins, médiation, accès facilité à toutes sortes de dispositifs socio-éducatifs, sanitaires, de formation ou de participation sociale, renforcement d'une démocratie

directe] et ainsi, éviter une escalade de vulnérabilités ou de méfaits à ces jeunes (adultes).

La complexité inhérente à une telle posture conduit inévitablement à (re)penser la formation. Chercher à associer différents profils, issus de la formation professionnelle et de la formation académique, dans le modèle d'éducation permanente⁹, constituerait un atout majeur. Ce modèle aurait notamment pour effet de (re)mettre lien social et praxéologie au centre et, in fine, réduire la fragmentation entre pratique, formation et recherche, voire questionner les logiques verticales de gouvernance où l'attente bureaucratique prend l'ascenseur.

Sur le plan international, le réseau en travail de rue susmentionné publiera prochainement un plaidoyer auquel j'ai eu le plaisir de contribuer. La promotion de la justice sociale sous l'approche des droits humains autour des questions de paix, de sécurité, de migration et de libre circulation des personnes est ici largement réaffirmée.

Enfin, dans un contexte où un nombre croissant de pays cherchent à tourner le dos à la démocratie, en ayant en ligne de mire, ultralibéralisme, accaparement de l'Etat et logiques répressives (Lagasnerie 2025), comment le travail social hors murs se prépare-t-il à s'organiser comme rempart à la montée des passions politiques sécuritaires (Portelli 2011) et isolationnistes (Donzelot 1984). •

Notes

1. Shaw C., Zorbaugh F., McKay H., Cottrell L., 1929, *Delinquency Areas: a Study of Geographical Distribution of Schools Truants, Juvenile Delinquents and Adult Offenders in Chicago*, University of Chicago Press.
2. Alinsky S., 1976. *Manuel de l'animateur social*, Editions du Seuil. Traduction de *Rules for radicals: a pragmatic primer for realistic radicals*, (1971), Random House.
3. Boucher M., Marchal H. (dir.), 2024, *Déviance, délinquance et réactions sociales dans l'espace public. Entre assistance, contrôle et répression*, Bordeaux, Le Bord de l'eau, coll. « Documents ».
4. Becker H., 1963, *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. Chicago, Editions Free Press of Glencoe.
5. Artison, V., 2015, *Le travail social hors murs et les enjeux de sa formalisation. Focus sur les notions de sécurité et d'insécurité*, Berne, Editions Peter Lang.
6. Tiffany G., 2021, *L'intérêt perturbateur du Covid sur le travail de rue*. Revue des CEMÉA: Vie sociale et traitements VST n°152, Le travail de rue, Paris, Editions Erès. p.67-73.
7. Fischbach F., 2024, *Faire ensemble. Reconstruction sociale et sortie du capitalisme*, Paris, Editions du seuil.
8. Vieille-Grosjean H., 2008, *La prévention spécialisée en quelques temps et quelques mœurs*, Ed. Jets d'encre.
9. Desroches H., Barthes R. 1989, *Apprentissage en sciences sociales et éducation permanente*, Ed. Broché.

